

FORUM PAYS : Centre d'Action Culturelles de Maubourguet. Lundi 02 juillet de 15h30 à 19h30

Ce Forum Pays a été organisé pour dresser le bilan des actions et du fonctionnement du Pays du Val d'Adour au cours des six dernières années (période de programmation 2000-2006), et pour lancer l'Agenda 21 du Val d'Adour, qui sera le document de référence pour les prochaines années (période de programmation 2007-2013).

Plus de 80 personnes avaient fait le déplacement. Des élus, des membres du conseil de développement, des porteurs de projet, mais aussi de simples citoyens ont répondu présents.

Ils ont d'abord assisté à trois interventions en plénière sur le bilan du Pays, le développement durable et le sens d'un Agenda 21 en Val d'Adour. Puis ils se sont répartis en cinq ateliers pour dégager des pistes concrètes pour améliorer la stratégie et le fonctionnement du Pays. Enfin, des producteurs locaux ont présenté leurs produits au cours d'un buffet apéritif, pour clore une journée instructive et participative.

Retour sur le forum, introduction et présentation

1. Introduction et ouverture du forum par Jean Glavany, président du Pays du Val d'Adour

Jean Glavany a d'abord tenu à **remercier tous les participants** pour leur mobilisation. Il a rappelé que le Pays avaient connu de beaux succès au cours des dernières années. De nombreux projets ont été menés, sur l'eau, les services publics ou la solidarité. Ces projets ont été une réussite, car ils ont été portés par **une vraie dynamique collective**. Malgré les limites administratives des trois départements qui le composent (32/64/65), le Pays a su rassembler tous ses acteurs autour de la recherche d'une « ruralité moderne ».

Toutefois, le président du Pays du Val d'Adour a fait remarquer que si le Pays du Val d'Adour jouissait d'une bonne réputation, aux niveaux régional, national et européen, il peinait à s'ancrer localement, auprès des élus, comme de la population. **De multiples questions se posent encore**. Jean Glavany a précisé que ces questions étaient normales. Le PVA est un Pays jeune, qui a parfois tendance à aller « trop » vite.

Le président du Pays a précisé que c'était les raisons pour lesquelles ce forum avait été organisé : répondre aux interrogations, permettre à chacun de s'exprimer, mais aussi préparer l'avenir. **Cet avenir ensemble**, se construira autour de **l'Agenda 21 du Pays du Val d'Adour**, un grand projet fédérateur, qui permettra de prolonger les actions antérieures du Pays, mais qui servira aussi de boîte à outils pour améliorer les faiblesses repérées dans les actions et le fonctionnement du Pays.

Jean Glavany a fini en présentant l'organisation de l'après midi. Il a cédé la parole à Martine Mathorel, de l'ARPE.

2. Les enjeux du développement durable pour les territoires ruraux par Martine Mathorel, de l'Agence Régionale pour l'environnement (ARPE)

L'agence Régionale pour l'environnement accompagne les collectivités désireuses de s'engager dans un Agenda 21. A ce titre, Mme Mathorel est intervenue pour :

- rappeler **l'origine du concept de développement durable**
- préciser **le processus qui permet à une collectivité d'adopter un Agenda 21**
- Décrire le **cadre de référence national** conseillé par le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable
- présenter d'autres **exemples d'Agenda 21** en Midi Pyrénées

Après son intervention, Martine Mathorel a laissé la parole à Olivier Baccialone qui, en tant que directeur de l'agence de développement du Pays du Val d'Adour, a pu présenter le bilan des actions et du fonctionnement du Pays au regard du développement durable.

3. Le bilan du Pays du Val d'Adour au regard du développement durable par Olivier Baccialone, directeur de l'agence de développement du Pays du Val d'Adour (SEMADOUR)

Deux évaluations ont été menées au cours de l'année 2006. L'une d'entre elle a été menée de manière participative, avec des élus, des membres de conseil de développement, des techniciens et des porteurs de projets. Elle cherchaient à mesurer :

- en quoi **les actions** menées par le Pays correspondaient aux objectifs qu'il s'était fixé
- en quoi ces actions s'inscrivaient déjà dans une logique de développement durable

L'autre évaluation a été réalisée par des chercheurs de l'Université Toulouse le Mirail. Cette étude très précise a permis d'analyser **le fonctionnement** du Pays du Val d'Adour en détail.

Les résultats de ces deux évaluations sont disponibles sur le site du Pays du Val d'Adour (<http://www.val-adour.com>).

Ces résultats ont été synthétisés et présentés lors du forum. Les points suivants ont été dégagés :

ACTIONS DU PAYS

- **Environnement, cadre de vie et gestion de l'espace.**

- La gestion de l'eau est restée une priorité du Pays, mais des problèmes de qualité et de quantité demeurent

Le Pays a su travailler en partenariat avec de nombreux acteurs (Institution Adour, , AQUAFIL,) et proposer des solutions nouvelles (réseau des techniciens rivière, maison de l'eau, formation). Toutefois, les problèmes de sécheresses et de qualité de l'eau restent importants.

L'approche est restée centrée sur la gestion des cours d'eau. Pas d'approche globale de l'eau en Val d'Adour. Par exemple le problème de l'accès des habitants aux cours d'eau ou de l'usage agricole n'a pas été abordé.

- Peu de communes ont un document d'urbanisme

Le Pays a su se mobiliser autour de la question majeure de la gestion de l'espace. Une charte a été élaborée (Charte architecturale, urbanistique, paysagère et environnementale). Un de ses objectifs était d'augmenter le nombre de communes couvertes par un document d'urbanisme. Cet objectif reste à atteindre. La maîtrise de l'espace (étalement urbain, mitage) est un enjeu fort pour la collectivité.

- Le Pays n'a pas encore travaillé sur la question de l'énergie

Le Pays n'a pas abordé la question de l'énergie (Économies d'énergies dans les bâtiments publics ou dans l'habitat, et développement des énergies renouvelables). Ce n'était pas une priorité, mais c'est un chantier, d'autant que ça répond à un enjeu global (réchauffement climatique), et local

pour l'habitat et les transport. D'autre part, ça devient une condition pour accéder aux financements publics (critères des partenaires).

- **Services, cohésion et solidarité**

- Le Pays s'est investi pour maintenir et développer les services en milieu rural

De nombreux services ont été maintenus ou développés grâce à une mobilisation collective exemplaire. Exemples : animations jeunesse, La Poste, multiservices, médiathèques, Projet culturel de territoire. Le Pays a joué un rôle moteur sur ces questions.

- Tout le territoire n'est pas couvert

Des zones restent dépourvues en crèches, bibliothèques etc... Ces actions sont à poursuivre, et de nouvelles solutions peuvent être trouvées pour améliorer la qualité du service (crèches itinérantes).

- D'autres besoins apparaissent

De nouveaux besoins se font sentir et sont à anticiper : santé, transport.

- **Développement et territoire**

- La politique d'accueil d'entreprises ne s'est pas inscrite dans une stratégie collective au niveau du Pays

Si l'investissement du Pays a été très important dans la réalisation de Zones d'activités (ZA, ZI), la politique d'accueil des intercommunalité a été menée le plus souvent sans coordination à l'échelle du Pays (cf. volet animation économique du schéma de développement économique, charte des bonnes pratiques).

D'autre part, les actions sont restées trop sectorielles, la politique économique locale n'a pas été croisée avec les atouts et les besoins du territoire (offre de logements, besoins de formation, cadre de vie, services).

- Le secteur viticole a été soutenu et renforcé, dans une approche collective

Les acteurs du secteurs viticoles se sont organisés pour faire face à la concurrence mondiale. Le Pays les a accompagné dans cette structuration (AOC, GIE, marque commune).

- Le Pays a peu travaillé sur l'agriculture, mais ça reste un enjeu fort.

Le Pays ayant eu peu de marges de manœuvre pour travailler sur les grandes orientations de l'agriculture, seules quelques actions innovantes ont été menées, sur le renforcement du lien producteur/consommateur notamment. Pourtant cette question est cruciale pour l'avenir du Val d'Adour, sur les plans économique, social et environnemental.

FONCTIONNEMENT DU PAYS

- **Organisation du Pays – dynamique collective**

- Le Pays a pu se projeter dans l'avenir, et élaborer des stratégies collectives sur les enjeux forts du Val d'Adour

Les forces vives du territoire ont su s'organiser autour de questions cruciales (au niveau politique : stratégies sur les services, l'économie ou l'urbanisme, au niveau technique : réseau des animateurs Pays, réseau des techniciens rivières, au niveau associatif : RIVAGES, au niveau professionnel : viticulture, au niveau partenarial : Pays/ La poste, Pays/ IA). Le Pays est apparu comme le niveau pertinent pour traiter des questions comme celles des services ou de la gestion de l'eau.

- Les stratégies collectives n'ont pas toujours été utilisées au niveau local.

Cette mobilisation sur le plan stratégique ne s'est pas toujours traduite sur le plan opérationnelle. Les orientations et les objectifs du Pays n'ont pas toujours été utilisés au niveau local (CAPE, coordination économique).

- La fonction et les compétences du Pays ne sont pas toujours assimilés par les partenaires locaux

Le Pays n'est pas maître d'œuvre, il ne peut pas porter de projet. C'est un cadre de réflexion pour les projets que les partenaires locaux veulent mener en commun, et un cadre opérationnel pour la mise en œuvre des politiques territoriales (expliquer). Cette articulation n'est pas encore claire dans l'esprit de tous et cela génère des incompréhensions.

- **Suivi et évaluation des actions**

- Le Pays a une culture de l'évaluation sur ses programmes

Le Pays a une culture de l'évaluation (Leader, coopération, évaluation générale en 2006). Il le fait de manière ponctuelle, souvent à la fin de ses programmes.

- Le Pays n'évalue pas ses politiques de manière continue et opérationnelle pour une amélioration continue

Le problème de cette évaluation ponctuelle est qu'elle est difficilement opérationnelle. L'absence de moyens et de dispositif cohérent empêche la mise en œuvre d'une stratégie d'amélioration continue.

- **Communication et participation**

- Le Pays n'est pas connu (information, communication)

Le Pays a peu communiqué. Ses outils de communications sont assez limités et peu adaptés pour informer correctement, susciter le débat sur les enjeux du territoire ou déclencher l'engagement citoyen (site et lettre).

- Le conseil de développement a su être force de proposition, mais sa place est encore floue

Le conseil de développement a su construire son indépendance et devenir une force d'étude et de proposition. Mais des questions se posent dans la place qu'il joue au sein du Pays, notamment dans ses rapports avec le GIP.

- Le renouvellement de la participation est nécessaire.

On constate un certain essoufflement de la participation au niveau des élus, comme au niveau du conseil de développement.

Restitution des ateliers

Après avoir présenté ce bilan, Olivier Baccialone a laissé Typhaine Dulhauste, Chargée de mission à la SEMADOUR, présenter l'organisation des cinq ateliers.

1. Organisation des ateliers

Ces ateliers étaient organisés en quatre temps. Ils devaient permettre à chacun :

- de discuter et de compléter les grandes lignes de l'évaluation

Point par point, les participants soulignent, amendent ou complètent le bilan présenté en plénière.

- de débattre de l'avenir du Pays

Un débat large est mené sur l'avenir du Pays

- de proposer des pistes d'améliorations prioritaires pour le Pays, dans les actions qu'il va mener, mais aussi dans son fonctionnement

Chaque participant propose individuellement, sur des pos-it, deux thèmes d'investissement prioritaires et deux actions concrètes pour le Pays, ainsi qu'une piste d'amélioration concrète pour le fonctionnement du Pays.

- de sélectionner quatre priorités par atelier.

Un débat permet de choisir deux thèmes d'investissement et deux actions concrètes qui sont liées, ainsi que deux pistes d'améliorations pour le fonctionnement du Pays.

Ce travail de sélection ne visait pas à opérer un choix définitif. Il permettait plutôt de procéder à une hiérarchisation des priorités pour l'avenir du Pays. Chaque atelier a fait le même travail. La confrontation des résultats, à la fin du forum, a permis de dégager des pistes, qui seront réutilisées pour la suite de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21.

2. Synthèse de chaque atelier

Nom de l'atelier	ATELIER 1
Lieu	Salle principale, à côté de la scène
Techniciens	ANIMATEUR : JULIEN RODRIGUES (<i>SEMADOUR</i>) RAPPORTEUR : OLIVIER BACCIALONE (<i>SEMADOUR</i>)
Participants :	
Jean GLAVANY, <i>GIP</i> CHANTRE Michel, <i>GIP</i> LARROUCAU Miriam, <i>conseil de développement</i> MEROTTO Christophe, <i>conseil de développement</i> MONTAMAT Nicole, <i>GIP</i> DAGUZAN Francis, <i>GIP</i>	DESPERT Odile, <i>GIP</i> LAGRAVE Paul, <i>GIP</i> CHAUDRON Gwenaël, <i>RIVAGES/Maison de l'Eau</i> SIMONIAN Edmond, <i>Com. Com Vic Montaner</i> MATHOREL Martine, <i>ARPE</i> SCHULER Onésime, <i>Association SPIRALE</i>
Compléter l'évaluation	
Actions du Pays	
Environnement, gestion de l'espace : L'investissement sur l'eau a bien été efficace. Les participants ont aussi souligné les impacts économiques des actions menées (emplois créés). Toutefois, ces actions auraient pu être mieux valorisées auprès des élus et des habitants. La charte de l'urbanisme a été peu efficace et peu utilisée. Difficulté pour les services de l'Etat.	
Services, cohésion solidarité : La place de la culture a été soulignée. Les actions menées sur les services vont dans la bonne direction.	
Fonctionnement du Pays	
Communication, participation : Beaucoup d'échanges ont porté sur les déficiences en matière de communication et de participation, et sur les moyens de les résoudre.	
Proposer individuellement 3 pistes	
ACTIONS :	
<u>Eau</u> :	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux gérer la ressources (économies, retenues collinaires) - Renforcer les outils de sensibilisation (maison de l'eau, Institution Adour...) - Travailler sur les usages de la ressource (agriculture traditionnelle et alternative)
<u>Energie/ Urbanisme</u> :	<ul style="list-style-type: none"> - développer une stratégie globale à l'échelle du Pays sur les thèmes de l'énergie, de l'habitat et de l'urbanisme (Plan Climat) - développer les initiatives (habitat collectif écologique, énergies renouvelables) - Appui, conseil et sensibilisation pour initiatives en matière d'énergie et d'urbanisme (multiplier les documents d'urbanisme)
<u>Services</u> :	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir une répartition équilibrée des services sur tout le territoire - Programmation culturelle à l'échelle du Pays + diffusion - Gérontologie, enfance
<u>Développement</u> :	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation de qualité et de proximité (restauration collective) - Développer l'attractivité du Pays par un « marketing » commun

FONCTIONNEMENT :

Communication :

- Evènement festif annuel à l'échelle du Pays
- Cibler la communication sur des actions fortes et concrètes illustrant l' « esprit du Pays »
- Recruter un attaché de presse
- Mettre en place un réseau d'Affichage Pays
- Renforcer les liens entre les conseils municipaux, communautaires et le Pays (réunions décentralisées)

Participation :

- Donner des moyens pour une participation effective

Evaluation :

- Développer un système de suivi/évaluation au regard de la stratégie Pays
- Impliquer le conseil de développement

Dynamiques collectives :

- élaborer des stratégies collectives pour le développement du Pays

Choisir ensemble 4 priorités

Action 1 : GESTION DE L'ESPACE	<i>Eau, urbanisme, habitat et énergie</i>
Action 2 : SERVICES ET COHESION SOCIALE	<i>Maillage équilibré du territoire qui couvre tous les besoins</i>
Fonctionnement 1 : COMMUNICATION	<i>Renforcer la visibilité intérieure du Pays (attaché de presse)</i>
Fonctionnement 2 : PARTICIPATION	<i>Réunions thématiques et journées Pays</i>

Nom de l'atelier	ATELIER 2
Lieu	Salle principale, au fond à côté des gradins
Techniciens	ANIMATEUR : JEAN-LOUIS PARROT (<i>Com. Com. Vic Montaner</i>) RAPPORTEUR : ANNE PERROT (<i>SEMADOUR</i>)
Participants :	
BROUSSY Stéphanie, <i>Conseil Général du Gers</i> GIJSBERS Lambert, <i>Com. Communes Leez & Adour</i> LABARBE J. Louis, <i>C. Communes Bas Adour Gersois</i> MONTARDON Juliette, <i>CIVAM Val d'Adour Madiran</i> DEGACHE Isabelle, <i>Lycée agricole Jean Monnet</i> TASTET Muriel, <i>CUMAV 65</i> GOT Michel, <i>Communauté de Communes Les Castels</i> LARROUY Marcel, <i>habitant</i> SALABERT Nathalie, <i>Conseil Général des Hautes-Pyrénées</i>	DUCOURNAU Geneviève, <i>Lycée agricole Jean Monnet Vic en Bigorre</i> CABOT Cathy, <i>Région Midi-Pyrénées DPTC</i> CONSTANTY Véronique, <i>Conseil Général des Hautes-Pyrénées</i> CATHALA Rosemonde, <i>Théâtre des 7 Chandelles</i> <i>Conseil de Développement</i> DESSEZ Eric, <i>Energie M4 et conseil de développement</i> CANDILLIER-NAUD, <i>Colombe RIVAGES</i>
Compléter l'évaluation	
Actions du Pays	
Services, cohésion solidarité :	
La place de la culture dans l'offre de services a été soulignée.	
Développement et territoire :	
L'agriculture a peu été prise en compte, notamment parce que le Pays n'a pas la compétence. L'agriculture traditionnelle a été peu entendue dans le débat local.	
Fonctionnement du Pays	
Organisation collective :	
L'idée du Pays n'est pas toujours bien perçue, il paraît trop grand. Certaines com. Com. sont encore hostiles.	
Suivi évaluation :	
L'évaluation n'a pas été suffisamment progressive pour permettre une communication efficace.	
Communication, participation :	
La communication n'a pas été suffisante, notamment parce que peu de moyens y étaient affectés (outils de travail collectifs peu utilisés, pas d'accompagnement des bénévoles du conseil de développement, pas de communication dans les écoles). Les réalisations du Pays sont les meilleurs moyens de communication. Il faut permettre au conseil de développement de suivre les projets et de communiquer dessus.	
Débattre de l'avenir du Pays	
ACTIONS :	
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Agriculture</u> : Prendre plus en compte dans le débat local - <u>Culture</u> : Renforcer ce qui existe déjà, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la culture et du patrimoine. Soutenir la création artistique. Créer un événement majeur autour de la lecture, du théâtre et de l'oralité. Permettre le mécénat local (entreprises/associations). - <u>Urbanisme</u> : Aide et conseil - <u>Scolarité</u> : Développer le soutien scolaire 	
FONCTIONNEMENT :	
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Connaissance du Pays</u> : faire connaître les outils du Pays - <u>Evaluation</u> : Faire une évaluation régulière des actions du Pays à destination du conseil de développement, pour améliorer l'appropriation du Pays et renforcer son identité 	

Proposer individuellement 3 pistes

ACTIONS :

Agriculture :

- impliquer l'agriculture traditionnelle
- Renforcer la concertation et la coopération

Services :

- développer les transports à l'intérieur du Pays et renforcer la mobilité des handicapés
- développer le soutien scolaire
- développer les services aux personnes âgées et à la petite enfance

Culture :

- Travailler avec les écoles
- Sortir de l'évènementiel pour un Pays plus durable
- Soutien à la création artistique

Energies renouvelables :

- soutenir les projets individuels et collectifs

Environnement :

- développer le covoiturage organisé

Logement :

- développer le logement social

Urbanisme :

- soutenir le développement des documents d'urbanisme

Economie :

- créer un fond pour le développement territorial

FONCTIONNEMENT :

Communication :

- Visiter chaque commune
- Informer sur le rôle de chaque structure
- Avoir une meilleure communication
- Développer les actions auprès des écoles
- Informations plus précises sur les modalités et l'origine des financements

Mobilisation :

- Débat décentralisés dans les conseils municipaux
- Actions envers les collèges
- Soutien aux bénévoles (conseil de développement et association)
- Créer des lieux de rencontres

Evaluation :

- Créer un tableau de bord consultable

Choisir ensemble 4 priorités

Action 1 : CULTURE	<i>Soutien plus pérennisé aux acteurs Artistiques</i>
Action 2 : SERVICES	<i>Soutien éducation, lien tissu culturel</i>
Fonctionnement 1 : MOBILISATION	<i>Mener des débats dans les conseils municipaux et communautaires</i>
Fonctionnement 2 : COMMUNICATION	<i>Informé sur les rôles des structures et les financements</i>

Nom de l'atelier	ATELIER 3
Lieu	Vestiaires
Techniciens	ANIMATEUR : CARINE VERILHAC (SEMADOUR) RAPPORTEUR : JEAN-BERNARD CAMBAYOU (Com. Com. Du canton de Garlin)
Participants :	
AUTIGEON Christiane, <i>Maire de Trouley – Labarthe</i> MONDAT Lucien, <i>GIP</i> LUSSAN Bernard, <i>Mairie de Tostat</i> LALANNE Pierre, <i>Maire de Rabastens de Bigorre</i> MONTARDON Charly, <i>CIVAM Val d'Adour Madiran</i>	PASCAL Sabine, <i>ADEAR 32</i> TUJAGUE Jacky, <i>CUMAV 65</i> CAZENAVE Roger, <i>conseil de développement</i> MARCEAU Thibault, <i>LEGTA Vic en Bigorre</i> CHANDERIS Philippe, <i>LEGTA Vic en Bigorre</i> LAFFONTA Claude, <i>Maire de Larreule</i>
Compléter l'évaluation	
Actions du Pays	
Environnement, gestion de l'espace : Encore des problèmes au niveau des nappes phréatiques	
Services, cohésion solidarité : Attention à la dévitalisation médicale, problème de carte scolaire (pas compétence du Pays) Importance des actions menées sur la culture.	
Développement et territoire : Le patrimoine a été oublié. L'agriculture n'a pas été trop traitée, des actions intéressantes ont disparu.	
Fonctionnement du Pays	
Organisation collective : Le Pays n'est pas assez connu localement. Les élus ont été peu présents.	
Suivi évaluation : Pas d'implication du porteur de projet dans la conception et la mise en œuvre de l'évaluation. Pas de retour sur les projets, quand ils s'achèvent.	
Communication, participation : Importance du conseil de développement. Peu d'information globale sur les réalisations du Pays. Certaines aides sont peu connues et peu utilisées localement.	
Débattre de l'avenir du Pays	
ACTIONS :	
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Eau</u> : Nécessité du stockage et des économies (actions d'éducation). Regrouper les syndicats ? Faire de la capitalisation et développer l'exemplarité des projets locaux. - <u>Culture</u> : Réflexion à avoir sur la culture comme axe vertébral du Pays et non comme outil. - <u>Petite enfance</u> : Développer les aides aux assistantes maternelles car pas de crèches partout - <u>Jeunesse</u> : poursuivre les échanges avec les autres territoires - <u>Emploi/insertion</u> : développer l'épargne solidaire 	
FONCTIONNEMENT :	
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Mobilisation des élus</u> : Problème des réunions en journée. Venir dans les conseils municipaux. 	
Proposer individuellement 3 pistes	
ACTIONS :	
<u>Eau</u> :	
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et transférer des expériences de dépollution de l'eau au niveau mondial - Regrouper les syndicats de distribution de l'eau potable - Récupérer les eaux de pluies (collectivités et particuliers) 	

	- Travailler sur le lien agriculture et eau
<u>Services :</u>	- Enfance : mailler le territoire en prenant appui sur les grosses structures
	- Etablissement d'accueil Elsheimer
<u>Culture :</u>	- Plus de places d'accueil pour les personnes âgées
	- Réaliser des documentaires
<u>Emploi :</u>	- Réfléchir sur la place de la culture dans le Pays
	- Faire des chantiers d'insertion autour du patrimoine
	- Rapprocher les structures existantes
	- Développer la multi activité

	FONCTIONNEMENT :
<u>Communication :</u>	- S'appuyer sur des actions concrètes pour communiquer
	- Différencier la communication en direction des élus et en direction de la population
<u>Participation :</u>	- Renforcer le lien entre com.com. et Pays
	- Réunir plus souvent les trois sphères : élus/citoyens/techniciens
	- Privilégier le travail thématique

Choisir ensemble 4 priorités

Action 1 : PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES	<i>Capitalisation et recherche d'expériences</i>
Action 2 : PAS DE CONSENSUS	<i>-Culture -Services à la personne (petite enfance et santé)</i>
Fonctionnement 1 : COMMUNICATION	<i>Faire connaître les réalisations concrètes</i>
Fonctionnement 2 : PARTICIPATION	<i>Associer régulièrement élu, techniciens et citoyens</i>

Nom de l'atelier	ATELIER 4
Lieu	Bibliothèque, à l'entrée
Techniciens	ANIMATEUR : TYPHAINE DULHAUSTE (SEMADOUR) RAPPORTEUR : NATASCHA ESCAFFRE (Com. Com. Les Castels)
Participants :	
DUCASSE J. Louis, <i>Conseil de développement</i> PRAT-PEDEBOSCO Nadine, <i>CLIC VMG</i> SSIAD Maubourguet / Castelnaud DUVAL Jean, <i>Mairie de Nouilhan</i> MAGNAT Christiane, <i>Energie M4 Marciac</i> BARATAULT Philippe, <i>Mairie d'Aignan</i> PERINI Michel, <i>commune d'Aignan</i>	RE Frédéric, <i>Institution Adour</i> DARRIEUX Guy, <i>Conseiller Général 32, IA</i> DORTHE M. Nelly, <i>Maison des Jeunes & de la Culture</i> NIGOUL Marie, <i>association Art'y show</i> ABADIE J. Jacques, <i>association REFLEX</i> CURRET J. Louis, <i>C. Communes Vic-Montaner</i> MARTIN Nicole, <i>Mairie de Vic</i> NOUGE Didier
Compléter l'évaluation	
Actions du Pays	
Environnement, gestion de l'espace : Débat sur la gestion de la ressource en eau et sur l'impact des activités agricoles.	
Services, cohésion solidarité : Reconnaissance de la dynamique lancée par le Pays autour de la culture.	
Développement et territoire : Zones d'activités	
Fonctionnement du Pays	
Organisation collective :	
Suivi évaluation :	
Communication, participation : Difficulté pour connaître la structure, peu de lien avec le territoire.	
Débattre de l'avenir du Pays	
ACTIONS :	
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Eau</u> : L'eau est un point fondamental dans l'avenir du Val d'Adour. Instaurer un dialogue large et ouvert sur cette question (cours d'eau, économie, assainissement). Travailler sur la présence physique de l'Adour dans l'espace (urbanisme). Penser à deux circuits d'eau : eau primaire (circuit) eau secondaire (WC, machine). SPANC : diffuser l'information. - <u>Urbanisme</u> : Outil pour mieux gérer l'espace type SCOT (eau, agriculture, habitat). - <u>Petite enfance</u> : optimisation des services. - <u>Transport</u> : Faciliter le co-voiturage, faciliter l'accès aux services - <u>Culture</u> : Renforcer la structuration et la complémentarité des acteurs de la culture. Développer les actions transversales à partir de la culture (intergénération, lien social, services) . - <u>Energie</u> : Appuyer l'équipement des collectivités pour économies d'énergie et énergie renouvelable (éco-bonus dans les aides publiques). Economies d'échelle au niveau du Pays. 	
FONCTIONNEMENT :	
Proposer individuellement 3 pistes	
ACTIONS :	
<u>Eau</u> :	<ul style="list-style-type: none"> - Eau et son environnement (habitat, urbanisme) - Gestion de la qualité de l'eau (avant et après) : prévention des pollutions et traitement - Sensibilisation et éducation des usagers de l'eau

<u>Energie</u> :	- Développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie (sensibilisation, diagnostic et aides)
<u>Agriculture</u> :	- Alimentation collective de qualité et de proximité (AB)
	- Sensibilisation sur les usages de l'eau et les techniques respectueuses de l'environnement
<u>Culture</u> :	- Renforcer les liens entre culture, intergénération et lien social.
	- Renforcer la structuration des acteurs
<u>Urbanisme</u> :	- Réaliser un SCOT qui traite des problèmes dans leur transversalité (eau, habitat, énergie), dans une perspective de développement durable
<u>Services</u> :	- Jeunesse
	- Insertion dans les secteurs non marchands

FONCTIONNEMENT :

<u>Communication et participation</u> :	- Créer un événement festif régulier à l'échelle du Pays
	- Développer les liens entre communes/intercommunalités et Pays (TIC, réunion délocalisées sur tout le territoire)
<u>Dynamique collective</u> :	- Renforcer les capacités d'action collective des acteurs publics et associatifs du Pays (Com. com. , CLSH)

Choisir ensemble 4 priorités

Action 1 : CULTURE	<i>Lien social et intergénérationnel éducation</i>
Action 2 : HABITAT URBANISME	<i>Mise en place d'un SCOT</i>
Fonctionnement 1 : DYNAMIQUE COLLECTIVE	<i>Mise en réseau des acteurs</i>
Fonctionnement 2 : ROLE DU PAYS	<i>Information, évènementiels</i>

Nom de l'atelier	ATELIER 5	
Lieu		
Techniciens	ANIMATEUR : ERIC FEBVRE (<i>Com. Com. Hautes Vallées de Gascogne</i>) RAPPORTEUR : GAELLE LESER (<i>Com. Com. Monts et Vallées de l'Adour</i>)	
Participants :		
POUBLAN Georges, <i>CDC de Garlin</i> BOURBON Christian, <i>GIP Maire de Lascazères</i> TARRIDE Valérie, <i>Office de tourisme de Maubourguet</i> CLAVAUD Dominique, <i>MDPH Clic Nogaro</i> DELAINE Guy, <i>Mairie de Labatut</i> MEYMERIT Frank, <i>GIE LOS D'ACI</i> EUGENE J. Claude, <i>C. Communes Monts & Vallées de l'Adour</i> PENEAU Odile, <i>Pyrène Petite Enfance</i> SOMMESOUS M. Anne, <i>Conseil de Développement</i> DUTOUR Francis, <i>Conseiller Général 65</i>	BOUCHER Gérard, <i>Association Nouvelle Donne</i> DIEUZEIDE Renée, <i>Association</i> NOGUEZ Janine, <i>Groupe Dépêche / Nouvelle République</i> BARRERE J. Jacques, <i>Mouvement Chrétien en Monde Rural</i> TRINQUIER J. Pierre, <i>CEDEPTH</i> TILLOL Dominique, <i>EREF Val d'Adour Gersoises</i> RODRIGUEZ Jean, <i>commission Petite Enfance Conseil de Développement</i>	
Compléter l'évaluation		
Actions du Pays		
Environnement, gestion de l'espace : <u>Eau</u> , multiplication des syndicats d'eau potable, le prix de l'eau est élevé (perte de la ressource) : penser à coordonner, voire à mutualiser. Pas encore assez de sensibilisation sur la conservation et la préservation. + économie d'énergie. <u>Urbanisme</u> : difficultés de gestion de l'espace, pour concilier les différents usages (habitat/agriculture/environnement) + règlements.		
Services, cohésion solidarité : Encore un manque de professionnalisation du secteur de l'aide à la personne		
Développement et territoire : La politique d'accueil d'entreprise est restée trop sectorielle, elle n'a pas pris en compte l'environnement socio-économique (logement, formation, services). Pertinence de l'échelon Pays pour le développement économique ? Encore peu de lien avec le milieu agricole.		
Fonctionnement du Pays		
Organisation collective : Les élus ne sont pas encore tous convaincus que le Pays n'est pas simplement un échelon supplémentaire. Manque de coordination entre les politiques des différents échelons territoriaux (département et régions)		
Suivi évaluation :		
Communication, participation : Les administrés ne connaissent pas et ne reconnaissent pas le travail mené au niveau du Pays. Pour sa mission d'accueil des porteurs de projet, le conseil de développement manque de moyens. Les procédures sont complexes, manque de lisibilité et de visibilité. Réservé aux initiés ?		
Débattre de l'avenir du Pays		
ACTIONS :		
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Eau</u> : Coordination et mutualisation des syndicats. Sensibilisation sur la conservation et la gestion de la ressource. - <u>Urbanisme</u> : Outil pour mieux gérer l'espace type SCOT (eau, agriculture, habitat). - <u>Services</u> : Aider à la professionnalisation du secteur (personnes âgées) - <u>Economie</u> : avoir une approche moins sectorielle et penser aussi l'attractivité du territoire sur les domaines de la formation, du logement et des services. 		
FONCTIONNEMENT :		

Proposer individuellement 3 pistes

ACTIONS :

Eau :

- Réorganisation, coordination des structures gestionnaires de l'eau
- Sensibilisation à la gestion de l'eau et à l'économie de la ressource

Urbanisme :

- Accompagner les communes pour mettre en place des outils de gestion de l'espace
- Poser le problème de la gestion de l'espace à l'échelle du Pays
- Compléter et utiliser la charte architecturale, paysagère, urbanistique et environnementale
- Mettre en réseau et favoriser la concertation des intervenants en matière d'urbanisme

Energie :

- Sensibilisation aux économies d'énergie

Agriculture :

- Associer et intégrer le milieu agricole aux problèmes de gestion de l'espace et, plus généralement, aux politiques de développement
- Donner les moyens aux agriculteurs de dégager de la plus value (commercialisation, accueil, valorisation)
- Aider l'installation

Services :

- Poursuivre la mise en réseau des acteurs de la petite enfance
- Développer le réseau de téléphonie mobile et d'ADSL

Entreprises :

- Encourager la création d'entreprises sur le Pays (auprès des jeunes)
- Définir quelques zones prioritaires à développer
- Créer un centre ressource pour les entreprises sur le Pays

FONCTIONNEMENT :

Organisation collective :

- Remobilisation des élus au sein des conseils communautaires et municipaux
- Expliquer le rôle des élus au sein du Pays
- Rotation des élus sur les postes importants
- Meilleure coordination entre les sphères politique/participative/ technique

Rôle du Pays :

- Simplifier les procédures d'accès aux financements
- Information ascendante et descendante

Participation :

- donner au conseil de développement les moyens d'être un espace de débat ouvert à tous
-

Choisir ensemble 4 priorités

Action 1 : EAU	<i>Coordination de structures gestionnaires et sensibilisation à l'économie de la ressource</i>
Action 2 : URBANISME	<i>Accompagnement des communes Outils de gestion et de concertation</i>
Fonctionnement 1 : DYNAMIQUE COLLECTIVE	<i>Remobilisation des élus : mener des débats dans les conseils municipaux et communautaires</i>
Fonctionnement 2 : ROLE DU PAYS	<i>Simplification des procédures, information ascendante et descendante</i>

3. Restitution de tous les ateliers

ATELIER	ACTION 1	ACTION 2	FONCTIONNEMENT1	FONCTIONNEMENT2
Atelier 1	GESTION DE L'ESPACE Eau, habitat, énergie	SERVICES COHESION SOCIALE MCEF, enfance, santé	COMMUNICATION Visibilité intérieure (attaché de presse)	PARTICIPATION Démocratie participative thématique, fête du pays
Atelier 2	CULTURE Soutien plus pérennisé aux acteurs Artistiques	SERVICES Soutien éducation, lien tissu culturel	MOBILISATION Mener des débats dans les conseils municipaux et communautaires	COMMUNICATION Informer sur les rôles des structures et les financements
Atelier 3	PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES Capitalisation et recherche d'expériences	PAS DE CONSENSUS -Culture -Services à la personne	COMMUNICATION Faire connaître les réalisations concrètes	PARTICIPATION Associer régulièrement élu, techniciens et citoyens
Atelier 4	CULTURE Lien social et intergénérationnel éducation	HABITAT URBANISME Mise en place d'un SCOT	DYNAMIQUE COLLECTIVE Mise en réseau des acteurs	COMMUNICATION PARTICIPATION Information, évènementiels
Atelier 5	EAU Coordination de structures gestionnaires et sensibilisation à l'économie de la ressource	URBANISME Accompagnement des communes Outils de gestion Concertation	DYNAMIQUE COLLECTIVE Remobilisation des élus : mener des débats dans les conseils municipaux et communautaires	ROLE DU PAYS Simplification des procédures, information ascendante et descendante

Bilan de la journée

Pendant les ateliers, tous les participants ont pu s'exprimer. Ces ateliers ont permis de faire se rencontrer des gens de divers horizons. Ainsi, les échanges ont réunis :

- des élus municipaux, départementaux et des délégués communautaires,
- des représentants du conseil de développement,
- des associations des secteurs culturels, environnemental, éducatif, sanitaires ou social
- des techniciens de la Région, des départements, des partenaires locaux, et des intercommunalités
- des habitants du Val d'Adour

Les ateliers ont permis de :

- **diffuser de l'information** sur la vie et le fonctionnement du Pays (quelles actions ont été menées, comment fonctionne le Pays)
- **répondre à des doutes** et des interrogations (sur la place du Pays, sur les actions menées)
- poser des problèmes (bilan du Pays présenté en plénière)
- **dégager des solutions** (proposition et choix de priorités) pour la suite

De manière générale, plusieurs types de questions se posent :

La vie du Pays :

Un point a été fréquemment débattu au cours des ateliers : **la place du Pays dans le territoire**. Le Pays reste perçu comme un organe lointain, complexe et réservé à des initiés. Il demeure peu visible localement et manque encore d'ancrage.

Ce point peut expliquer le relatif essoufflement de la participation au sein du GIP, ou au sein du conseil de développement.

Quelques propositions ont émergé pour résoudre ce problème :

- Multiplier les réunions délocalisées sur le territoire, et faire des points réguliers sur l'action du Pays au sein des conseils communautaires.
- Organiser ponctuellement des événements festifs et conviviaux, ou des débats thématiques qui donnent corps à l'identité du Pays, et qui favorisent l'engagement et la participation.
- Mettre en valeur des actions fortes et concrètes pour témoigner de l'investissement du Pays.
- Rendre plus accessibles les procédures de décision et les circuits de financement grâce à une meilleure communication entre les élus, le conseil de développement, les techniciens et les habitants.

La gestion de l'espace :

Tous les ateliers ont souligné l'importance de ce thème pour l'avenir du Pays. La déprise agricole, la forte pression foncière, l'étalement urbain et le mitage sont perceptibles dans tout le Pays du Val d'Adour. Les participants ont tenu à croiser cette problématique avec les questions de l'eau, de l'agriculture, de l'énergie et des services. En effet, la maîtrise des implantations résidentielles permet de mener une politique plus stratégique sur le maillage du territoire en services. D'autre part, l'impact des constructions et des transports sur l'augmentation des gaz à effet de serre n'étant plus à démontrer, il convient d'intégrer cette préoccupation dans les réflexions ultérieures sur l'aménagement du Pays du Val d'Adour.

Une proposition est apparue dans plusieurs ateliers, l'élaboration d'un document cadre pour l'aménagement durable du Val d'Adour, qui intègre les problématiques d'eau, d'agriculture et d'énergie.

Toutefois une question centrale a été soulevée, celle de l'articulation entre le niveau stratégique que représente le Pays, et le niveau d'application communal ou intercommunal. Deux problèmes se posent : Comment rendre effective les orientations stratégiques prises au niveau du Pays ? On l'a constaté avec le précédent document adopté par le Pays, la Charte d'Architecture, de Paysage, d'Urbanisme et d'Environnement (CAPUE), les recommandations décidées au niveau du Pays ont très peu été reprises au niveau local.

La deuxième question, qui suit tout naturellement, est celle de l'accompagnement des porteurs de projets locaux. La méconnaissance de cette charte explique peut être cette difficulté. Responsables en matière d'urbanisme, les élus locaux aimeraient être mieux accompagnés dans la mise en œuvre de documents d'urbanismes s'intégrant dans la stratégie du Pays.

L'eau :

De manière générale, les participants sont être très sensibilisés aux questions de l'eau en Val d'Adour. Les événements nationaux et locaux (sécheresse, inondations), tout comme l'investissement soutenu et continu du Pays en la matière, expliquent peut être ce haut niveau d'intérêt.

Dans chaque atelier, le problème de la gestion de la ressource a été posé de plusieurs manières, parfois convergentes, parfois contradictoires. Les sécheresses et les pénuries posent le problème de la gestion quantitative de la ressource. Même la qualité reste perfectible, que ça soit au niveau des pollutions ou au niveau de l'assainissement. Plusieurs propositions ont donc être formulées pour poursuivre et prolonger les actions déjà menées par le Pays :

- Instaurer un dialogue local sur la gestion quantitative et qualitative de la ressource
- Valoriser les actions déjà menées par le Pays et les différents intervenants
- Travailler sur tous les usages de l'eau, (agricoles, particuliers, collectivités, tourisme)
- Favoriser les économies d'eau, aussi bien que les pratiques agricoles plus économes en intrant et en eau.
- Continuer le travail partenarial mené entre les acteurs de l'eau, et mettre l'accent sur les syndicats (coordination et mutualisation).

L'agriculture :

Tous les participants ont convenu que le pays ne s'était pas suffisamment impliqué dans le domaine de l'agriculture. Peu d'actions ont été menées avec le milieu agricole « traditionnel ». Plusieurs propositions sont apparus dans le débat :

- développer une restauration collective de qualité et de proximité
- impliquer les agriculteurs dans le débat local et renforcer le lien avec la population

La culture :

La place de la culture dans la vie et le développement du Pays est apparue comme un sujet de débat important au sein des ateliers. Si la culture apparaît comme un thème central, deux visions distinctes étaient présentes :

- La culture est un élément vertébral qui peut structurer l'identité du Pays et susciter l'engagement citoyen.
- La culture est un outil qui peut utilement être mis au service d'actions comme le lien intergénérationnel, la sensibilisation à l'environnement, etc.

Toutefois, en dehors de ce débat, quelques propositions sont fréquemment revenues :

- Organiser un événement culturel et festif qui crée de la convivialité autour du Pays
- Renforcer la structuration des acteurs du secteur de la culture au niveau du Pays
- Développer la création et la diffusion sur le Pays

Plus généralement, un consensus s'est dégagé pour considérer la culture comme un élément transversal et structurant dans la vie du Pays.

Les services :

Le fort investissement du Pays sur les services a été salué. La poursuite et le développement de ces actions a été souhaité, en particulier sur des thèmes comme la petite enfance, la gérontologie, les transports, ou encore l'insertion.

Conclusion

Les participants ont exprimé leur satisfaction de pouvoir être impliqués dans le processus d'élaboration de l'Agenda 21 du Val d'Adour. Ce temps d'échange et de réflexion a permis la rencontre et le débat entre des personnes d'origines diverses.

Cette journée a permis de faire le bilan des actions du Pays et de dégager quelques priorités pour l'Agenda 21 du Pays du Val d'Adour.

La plupart des propositions émises lors de ce forum seront reprises et travaillées dès la rentrée, pour définir des actions concrètes à intégrer dans le programme de l'Agenda 21.

La suite de la démarche se déroulerait en trois temps ::

1. Une phase d'information et de sensibilisation à la rentrée

Il s'agira de répondre plus précisément aux questions sur le fonctionnement du Pays et d'expliquer les enjeux du développement durable pour le Pays du val d'Adour. La méthode d'élaboration d'un Agenda 21 sera présentée pour permettre aux participant de se préparer à la phase d'élaboration du cadre opérationnel.

Trois à cinq réunions auront lieu à la rentrée, via les conseils communautaires et le conseil de développement.

2. Une phase de concertation et d'élaboration du cadre opérationnel

Quatre ateliers thématiques seront ensuite organisés pour :

- élaborer le programme d'action de l'Agenda 21
- définir les pistes d'amélioration du fonctionnement du Pays
- discuter et définir les critères d'éligibilité des projets

Un forum Pays aura lieu à la fin de cette phase, à l'hiver 2007, pour restituer le travail accompli.

3. Une phase d'élaboration et de mise en œuvre de l'organisation locale

Un temps sera entièrement consacré à la réflexion et à la concertation sur l'amélioration du fonctionnement du Pays. Il permettra de définir les outils adéquats pour améliorer le fonctionnement du Pays. Il aura lieu au premier semestre 2008.